



2017-11-145

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **7 novembre 2017** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Louise Gilbert
Siège #2 - Dominique Goulet-Roy
Siège #3 - Catherine Rodrigue
Siège #3 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - François Morin

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Guy Plante.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par madame Catherine Rodrigue et résolu à l'unanimité de déclarer la séance ouverte.

Adoptée unanimement

2017-11-146

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 3 octobre 2017**
 - 3.2 - Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité**

- 4 - VOIRIE**
 - 4.1** - Rapport de l'employé de voirie
 - 4.2** - Suivi de la TECQ
 - 4.3** - Offre de service - Grattage des cours - R. Boucher et Fils
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 6.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale
 - 6.2** - Soumission pour le changement d'une pompe réseau d'aqueduc
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 7.1** - Réseau de distribution de l'eau potable
- 8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**
 - 8.1** - Rapport mensuel d'activités du mois courant
 - 8.2** - Ressource Intermunicipale en loisirs -- Adoption du budget
 - 8.3** - Suivi pour le 100e anniversaire St-Philibert
- 9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 9.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
 - 9.2** - Demande d'exclusion de la zone agricole
- 10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 10.1** - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 10.2** - Acceptation des dépenses
 - 10.3** - Approbation de la liste des comptes du mois
- 11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 12 - LÉGISLATION**
 - 12.1** - Budget 2018 - Planification rencontre de travail
 - 12.2** - Déclaration des intérêts financiers
 - 12.3** - Nomination d'un représentant à la Régie Intermunicipale pour 2018
 - 12.4** - Nomination d'un maire suppléant et d'un substitut au maire pour les réunions de la MRC Beauce-Sartigan pour 2017
 - 12.5** - Renouvellement offre de service de Cain Lamarre Casgrain pour la représentation de la municipalité à la cour municipale
- 13 - SUJETS SANS RÉOLUTION**
- 14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - VARIA**
 - 15.1** - Contribution 2018 pour le transport adapté
 - 15.2** - Choix des dossiers des nouveaux conseillers
 - 15.3** - Événement nouveau logo et site web (pancarte)
 - 15.4** - Demande de résolution de Havre l'Éclaircie
 - 15.5** - Adoption du règlement sur les animaux 515-2017 modifiant le règlement 515-2014
 - 15.6** - Entente Ressource en loisirs 2018
 - 15.7** - Date séance extraordinaire pour adoption du budget 2018
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Catherine Rodrigue et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2017-11-147

3.1 - Séance ordinaire du 3 octobre 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48

heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

2017-11-148

3.2 - Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

RAPPORT DU MAIRE SUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017

Chères citoyennes, chers citoyens,
Je suis heureux de vous présenter l'état des finances de la municipalité. En premier lieu, je ferai un retour sur les états financiers de 2016, suivront les indications préliminaires des résultats financiers 2017 et enfin, je vous présenterai les orientations générales du prochain budget 2018.

États financiers 2016

La firme Blanchette Vachon & associés de Saint-Georges a déposé le rapport financier pour l'année 2016. Un excédent des revenus sur les dépenses de 28 940 \$ a été enregistré.

Année Financière 2017

Le budget équilibré de l'année 2017 a été adopté le 12 décembre 2016, au montant de 601 642 \$. Les résultats actuels permettent de prévoir que l'équilibre budgétaire sera respecté. La rémunération et l'allocation des dépenses pour les élus municipaux s'élèvent à 153.64 \$/mois pour chaque conseiller et à 460.00 \$/mois pour le maire.

Les réalisations de vos élus municipaux en 2017
Généralités :

- Le projet d'équipement de la surface multifonctionnelle a été réalisé, ce projet a été réalisé pour un montant de 35 189.82\$
- La municipalité a réalisé son plan d'intervention du réseau d'aqueduc qui a été déposé au ministère
- La programmation des travaux a été transmise au ministère dans le cadre de la taxe d'accise; ces travaux devraient débuter en 2018.
- Refonte du site web et logo municipal

Les orientations générales du prochain budget 2018

Planification des travaux qui seront effectués dans le cadre du programme de la remise de la taxe d'accise

- 1- Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux pour un budget de 200 000\$
- 2- Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales en recherche en eau pour un budget de 50 000\$
- 3- Rénovation des infrastructures communautaires pour un budget de 62 134\$
- 4- La voirie municipale pour un budget de 100 000\$

- 5- Création d'un comité pour la fête du 100e anniversaire de la municipalité prévue en 2019.
- 6- Création d'un comité de travail pour la réfection de la Rue Principale et du réseau d'aqueduc en collaboration avec le Ministère des Transports

Enfin, je tiens à rappeler que les actions et les projets qui seront entrepris par le conseil municipal en 2018 et les années suivantes suivront le plan de développement de la municipalité qui est le résultat des idées ressorties lors de la consultation publique en 2014.

Conclusions

Comme vous pouvez le constater, la situation financière de la municipalité demeure intéressante. Les surplus dégagés des dernières années nous permettent de maintenir l'état des réserves en prévision des projets à venir. Je termine en remerciant les employés de la municipalité pour leur travail ainsi que tous les membres du conseil municipal pour leur implication et leur disponibilité. Le conseil vous remercie de votre collaboration et de votre implication pour les projets réalisés et à venir pour le bien-être et le développement de Notre Municipalité.

Jean-Guy Plante, maire

4 - VOIRIE

4.1 - Rapport de l'employé de voirie

2017-11-149

4.2 - Suivi de la TECQ

2017-11-150

4.3 - Offre de service - Grattage des cours - R. Boucher et Fils

ATTENDU QUE Raymond Boucher & Fils inc. a déposé une offre de service pour trois ans pour le grattage des cours municipales 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 avec une augmentation de 3% par année;

2017-2018: OTJ - \$53.92, Salle municipale - \$53.92, Chemin de l'aqueduc - \$53.92, Borne fontaine principale - \$28.39, Borne fontaine rang Langevin - \$30.77, Salle multifonctionnelle - \$ 64.85

2018-2019: OTJ - \$55.54, Salle municipale - \$55.54, Chemin de l'aqueduc - \$55.54, Borne fontaine principale - \$29.24, Borne fontaine rang Langevin - \$31.69, Salle multifonctionnelle - \$66.79

2019-2020: OTJ - \$57.20, Salle municipale - \$57.20, Chemin de l'aqueduc - \$57.20, Borne fontaine principale - \$30.12, Borne fontaine rang Lanvevin - \$32.64, Salle multifonctionnelle - \$68.80

ATTENDU QU'une surcharge de carburant peut être facturer si prix supérieur à octobre 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Louison Busque et accepté à l'unanimité d'accepter l'offre de service pour le grattage des cours municipales pour les années 2018,2019 et 2020.

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

2017-11-151

6.2 - Soumission pour le changement d'une pompe réseau d'aqueduc

ATTENDU QUE la municipalité de St-Philibert doit procéder au remplacement d'une pompe défectueuse sur son réseau d'aqueduc;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Philibert a reçu un estimé du coût de remplacement de la pompe par Plomberie Larochelle;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Louise Gilbert et appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet de procéder à l'achat d'une nouvelle pompe pour le réseau d'aqueduc au montant de \$1 430.29.

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable

8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

8.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

2017-11-152

8.2 - Ressource Intermunicipale en loisirs -- Adoption du budget

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-Des-Pins a remis le budget 2018 de l'entente intermunicipale de la ressource en loisirs;

ATTENDU QUE pour la municipalité de Saint-Philibert, le budget s'élève à \$12 962 (ce qui équivaut à un (1) jour semaine ou 7 h);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Catherine Rodrigue, appuyé par monsieur Louison Busque et accepté à l'unanimité de renouveler l'entente 2018,

Il est proposé par madame Catherine Rodrigue, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet d'approuver le budget 2018 de l'entente intermunicipale de la ressource commune en loisirs

Il est proposé par madame Catherine Rodrigue, appuyé par madame Dominique Goulet-Roy d'approuver la nouvelle échelle salariale de la ressource en loisirs et de faire parvenir la présente résolution à la municipalité de Notre-Dame-Des-Pins.

2017-11-153

8.3 - Suivi pour le 100e anniversaire St-Philibert

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

2017-11-154

9.2 - Demande d'exclusion de la zone agricole

Soumission pour demande d'exclusion de la zone agricole auprès de la CPTAQ reçue de monsieur Guy Lebeau, consultant. Le coût de cette démarche d'exclusion est de \$4 000.00, plus les frais d'ouverture de dossier .

Avant l'acceptation de l'offre de monsieur Lebeau, madame Catherine Rodrigue vérifiera l'approbation de ce dossier auprès de l'UPA.

10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2017-11-155

10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

Le directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

En conséquence,

Il est proposé par madame Louise Gilbert, appuyé par madame Marie-Jeanne et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Adoptée unanimement

2017-11-156

10.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par madame Louise Gilbert, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité;

•QUE les dépenses du mois de novembre 2017, au montant total de \$ 29 223.41 soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

•Comptes à payer \$ 22 162.00
•Salaires nets versés \$ 6 112.95
•Remises d'employeur \$ 948.46
•**Total \$ 29 223.41**

Administration : chèque no.C1700200 À C1700219, L1700020 À L1700024, V0000464 À V0000467
Salaires : chèque no. D17000130 À D1700143

Adoptée unanimement

2017-11-157

10.3 - Approbation de la liste des comptes du mois

Il est proposé par madame Louise Gilbert, appuyé par madame Marie-Jeanne et accepté à l'unanimité que les comptes soient payés

Adoptée unanimement

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

12 - LÉGISLATION

12.1 - Budget 2018 - Planification rencontre de travail

27 novembre 2017 à 18h30

2017-11-158

12.2 - Déclaration des intérêts financiers

La déclaration des intérêts financiers des élus municipaux a été transmise au maire et à chacun des conseillers/conseillères.

2017-11-159

12.3 - Nomination d'un représentant à la Régie Intermunicipale pour 2018

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Philibert doit nommer un représentant et un substitut à la Régie à chaque année;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Philibert désire augmenter la prime de déplacement à \$ 35.00;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par madame Louise Gilbert, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité de nommer madame Dominique Goulet-Roy comme représentante et monsieur Jean-Guy Plante, maire, comme substitut à la Régie Intermunicipale pour l'année 2018 et d'augmenter la prime de déplacement à \$ 35.00.

2017-11-160

12.4 - Nomination d'un maire suppléant et d'un substitut au maire pour les réunions de la MRC Beauce-Sartigan pour 2017

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Philibert doit nommer un maire suppléant et substitut au maire pour les réunions de la MRC à chaque année;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par madame Dominique Goulet-Roy et accepté à l'unanimité de nommer monsieur François Morin conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale à titre de substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité, son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2018.

2017-11-161

12.5 - Renouvellement offre de service de Cain Lamarre Casgrain pour la représentation de la municipalité à la cour municipale

ATTENDU l'offre de renouvellement de service reçue de la firme Cain Lamarre;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Philibert doit engager un procureur pour la représenter à la cour municipale;

ATTENDU QUE le bureau d'avocats Cain Lamarre a fait une offre de service le 26 septembre dernier au coût de \$80.00 par dossier non contesté et ce, seulement dans l'éventualité où l'obtention de ce plaidoyer aura nécessité une intervention active des procureurs à l'égard

de l'accusé ou de ses procureurs;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par madame Louise Gilbert et accepté à l'unanimité d'accepter l'offre de service du 26 septembre 2017 de la firme Cain Lamarre.

Une copie de cette résolution sera envoyée à madame Michèle Chabot, greffière de la Cour municipale commune de Ville Saint-Georges.

13 - SUJETS SANS RÉOLUTION

ATTENDU QUE la sécurité de citoyens est remise en question;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par madame Louise Gilbert et accepté à l'unanimité de procéder à la coupe d'arbres qui sont non sécuritaires à l'arrière du bâtiment multifonctionnel.

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - VARIA

2017-11-162

15.1 - Contribution 2018 pour le transport adapté

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par madame Catherine Rodrigue et accepté à l'unanimité d'accepter de renouveler la contribution pour le transport adapté comme suit:

- d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2018 au montant de 729.62 \$;
- d'accepter la tarification payée par l'utilisateur;
- de reconnaître Ville de Saint-Georges comme ville mandataire.

2017-11-163

15.2 - Choix des dossiers des nouveaux conseillers

Le choix des dossiers par les nouveaux conseillers et conseillères sera effectué lors de la rencontre de planification budgétaire qui aura lieu le 27 novembre 2017.

2017-11-164

15.3 - Événement nouveau logo et site web (pancarte)

Le sujet sera rapporté lors de la rencontre des organismes en loisirs en janvier 2018.

2017-11-165

15.4 - Demande de résolution de Havre l'Éclaircie

ATTENDU QUE la charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjuguale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjuguale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjuguale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par madame Catherine Rodrigue et accepté à l'unanimité de proclamer Saint-Philibert, municipalité alliée contre la violence conjuguale.

2017-11-166 15.5 - Adoption du règlement sur les animaux 515-2017 modifiant le règlement 515-2014

2017-11-167 15.6 - Entente Ressource en loisirs 2018

Sujet déjà discuté au point 08.02.

2017-11-168 15.7 - Date séance extraordinaire pour adoption du budget 2018

Mardi le 12 décembre à 19h00.

2017-11-169 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Catherine Rodrigue et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 21h30.

Jean-Guy Plante, maire

Maryse Nadeau, dir. gén. & sec. trés.

Je, Jean-Guy Plante, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.